

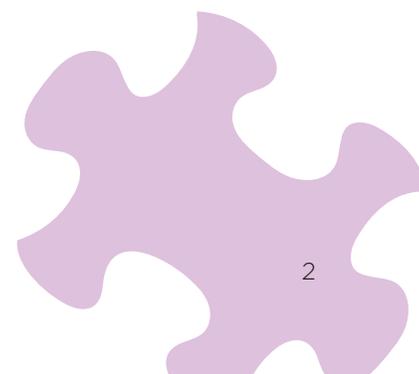
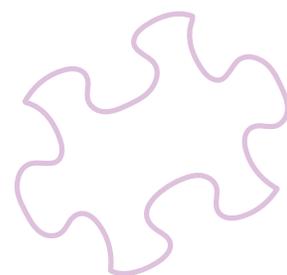
Recommandations - Jeunes Canadiens dans un monde branché

Jeunes Canadiens dans un monde branché (JCMB) est l'étude de recherche la plus longue et la plus complète au Canada sur les attitudes, les comportements et les opinions des jeunes à l'égard d'Internet, de la technologie et des médias numériques. La phase IV de JCMB a été menée entre 2019 et 2023 et se termine par un un dernier rapport de tendances and recommandations. Nous avons listé ci-dessous les recommandations issues de cette recherche et les avons organisées selon les rapports thématiques de cette phase: (1) La vie en ligne; (2) Le contenu préjudiciable et malaisant en ligne; (3) La vie privée en ligne et le consentement ;(4) Le contenu préjudiciable et malaisant en ligne ; (5) Les relations et la technologie - le sextage; et (6) Éducation aux médias numériques et cybercitoyenneté.

La vie en ligne

- Des efforts continus doivent être déployés pour réduire le fossé numérique au Canada, surtout compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de la migration de nombreux services, mesures de soutien, ressources et programmes vers des espaces virtuels et des plateformes numériques.
- Il convient de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives d'éducation aux médias numériques, en particulier celles qui mettent l'accent sur la réflexion critique relative à la création et au partage de contenus sur les plateformes de médias sociaux.
- Un soutien et des ressources supplémentaires devraient être fournis aux parents, aux tuteurs et aux fournisseurs de soins pour leur permettre de reconnaître et de gérer la présence accrue des plus jeunes enfants (surtout ceux âgés de moins de 13 ans) sur les applications, les plateformes et les sites Web de médias sociaux.
- La conversation sur les jeunes et les téléphones intelligents devrait être redéfinie pour reconnaître que la plupart des jeunes n'ont pas demandé à recevoir un appareil, mais que leurs parents ou tuteurs leur en ont donné un par nécessité, c'est-à-dire pour rester en contact avec eux.
- Des ressources devraient être élaborées et valorisées pour aider les parents, les tuteurs et les fournisseurs de soins à décider à quel moment donner des appareils aux enfants et aux jeunes et dans quel contexte. En particulier, elles devraient aborder les autres modes de communication et de connexion possibles pour les plus jeunes qui ne sont peut-être pas prêts à utiliser un téléphone intelligent (ou un appareil connecté).
- Il convient de soutenir l'élaboration et la promotion continues de ressources destinées à aider les parents, les tuteurs et les fournisseurs de soins à gérer le temps d'écran et l'utilisation d'appareils en collaboration avec les jeunes, en particulier des ressources sur les risques et les défis liés à l'utilisation d'appareils dans l'heure qui précède le coucher ou après être allés au lit pour la nuit. Les ressources devraient souligner l'importance des approches non technologiques pour gérer le temps d'écran, y compris l'établissement de règles et de limites en collaboration avec les jeunes, et la nécessité d'instaurer la confiance.

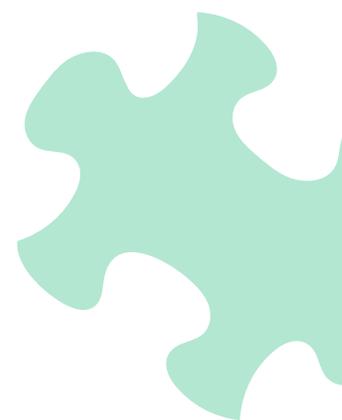
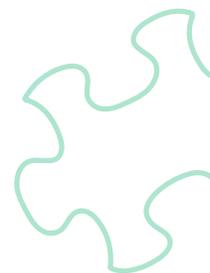
- Il est nécessaire de soutenir l'élaboration et la promotion de ressources sur le bien-être numérique chez les jeunes en mettant l'accent sur une meilleure gestion de leur temps, de leur concentration et de leur énergie en ligne.
- Puisque les activités risquées et positives en ligne présentent des corrélations entre elles, le débat sur la sécurité en ligne devrait être recentré de façon à maximiser les possibilités et la participation tout en gérant et en atténuant les risques plutôt qu'à limiter les risques.
- Les plateformes et les entreprises technologiques devraient prendre en compte la qualité des expériences et des contenus en ligne proposés aux jeunes en raison de son impact sur leur sentiment de bien-être, de sécurité et d'inclusion équitable dans les communautés en ligne.
- Les décideurs politiques devraient revoir la réglementation relative aux jeux de hasard en ligne au Canada, en particulier en ce qui concerne les jeunes, ce qui est particulièrement important compte tenu de l'augmentation du nombre de publicités sur les paris sportifs en 2023.
- Des recherches doivent être menées pour comprendre l'impact de la pandémie sur le temps d'écran, en particulier des recherches qualitatives auprès des parents, des tuteurs et des fournisseurs de soins pour évaluer leur compréhension et leur réaction aux recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.
- Des recherches doivent être menées pour mieux comprendre l'impact de l'apprentissage en ligne, compte tenu particulièrement du recours accru aux systèmes de gestion de l'apprentissage (comme Google Classroom, Brightspace et Blackboard), sur la vie privée des éducateurs et des élèves et la collecte de données les concernant, la perte d'apprentissage, la santé mentale et les expériences sociales et émotionnelles liées à l'apprentissage en ligne.
- Des recherches, surtout des groupes de discussion qualitatifs et des entretiens auprès des conseils scolaires, doivent être menées pour mieux comprendre comment les conseils et les districts scolaires du pays s'orientent et élaborent des politiques pour faire face à la dépendance accrue à l'égard d'Internet et de la technologie numérique dans les salles de classe.
- Des recherches devraient être menées pour mieux comprendre comment les jeunes trouvent et créent des communautés en ligne, en particulier au sein de groupes comme les jeunes LGBTQ+, les jeunes racialisés et les jeunes ayant une incapacité.



Le contenu préjudiciable et malaisant en ligne

- Les jeunes estiment que les plateformes et les entreprises technologiques devraient se pencher sur la qualité des expériences et des contenus en ligne proposés aux jeunes, en particulier compte tenu de la régularité avec laquelle ils rencontrent des contenus préjudiciables et malaisants. Plus précisément, les jeunes souhaitent des [fonctions de signalement](#) plus accessibles et plus transparentes sur les plateformes, les applications et les sites Web.
- Les plateformes et les entreprises technologiques doivent en faire davantage pour lutter contre les contenus racistes et sexistes, d'autant plus que les jeunes racialisés et les jeunes LGBTQ+ déclarent voir ces contenus plus fréquemment que les autres groupes. Particulièrement, les jeunes demandent aux plateformes de « supprimer » ces contenus.
- Les plateformes et les entreprises technologiques doivent en faire davantage pour lutter contre les contenus pornographiques que les jeunes voient par inadvertance lorsqu'ils sont en ligne. Les outils de vérification de l'âge peuvent être d'une efficacité limitée puisque les jeunes sont plus susceptibles de rencontrer par inadvertance ces contenus dans le cadre de leur utilisation « quotidienne » d'Internet.
- Les décideurs politiques devraient songer à imposer des conséquences plus lourdes aux plateformes, aux sites Web et aux applications qui ne privilégient pas la sécurité et le bien-être des utilisateurs. Toute réglementation adoptée devrait préciser que les entreprises en ligne sont responsables de signaler les contenus préjudiciables et de lutter contre la haine et le harcèlement en ligne. Surtout, les jeunes veulent plus de transparence et une communication claire et accessible sur la *manière* dont les gouvernements et les plateformes œuvrent pour assurer la sécurité des utilisateurs en ligne.
- Les décideurs politiques devraient prendre en considération les besoins uniques des jeunes Canadiens dans l'élaboration et l'adaptation de la réglementation (politiques et pratiques) qui traitent des préjudices en ligne. Les besoins des groupes en quête d'équité, notamment les filles, les jeunes LGBTQ+ et les jeunes racialisés, doivent être au premier plan de l'élaboration de toute politique.
- Il convient de soutenir l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins de santé et aux éducateurs qui les aident à limiter les contenus préjudiciables et malaisants en ligne, à y réagir et à s'y retrouver.

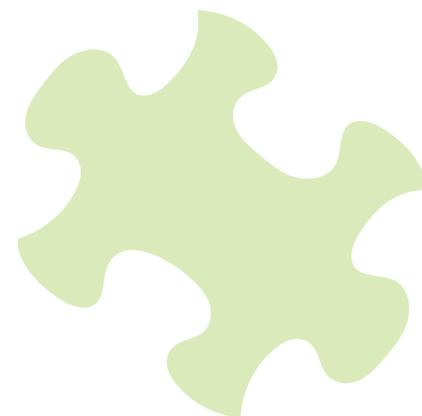
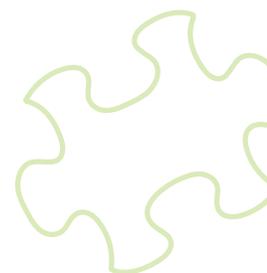
- Il convient de favoriser la promotion et l'utilisation de ressources éducatives comme [*Ma voix est plus forte que la haine*](#) qui aident les jeunes à reconnaître les contenus haineux (surtout les contenus racistes et sexistes) et à y réagir de manière sécuritaire et respectueuse.
- Les futurs projets de recherche devraient être élargis pour inclure les points de vue des jeunes lorsqu'ils rencontrent des contenus racistes, sexistes, préjudiciables ou malaisants en ligne.
- Des recherches qualitatives supplémentaires devraient être menées pour mieux comprendre les expériences des jeunes Canadiens, en particulier les jeunes issus de la diversité de genre, les jeunes racialisés, les jeunes LGBTQ+ et les jeunes ayant une incapacité, et leur sentiment de sécurité et de bien-être dans les espaces en ligne.



La vie privée en ligne et le consentement

- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs afin d'aider les jeunes Canadiens à comprendre comment les entreprises en ligne recueillent, utilisent et partagent les renseignements personnels.
- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs qui aident les jeunes Canadiens à mieux comprendre les paramètres de confidentialité, les paramètres par défaut des plateformes, les conditions d'utilisation et les politiques en matière de protection de la vie privée (en particulier des ressources qui communiquent l'importance de la confidentialité des données ainsi que la confidentialité interpersonnelle).
- Il faut favoriser l'élaboration continue de ressources destinées aux parents, aux tuteurs et aux fournisseurs de soins qui mettent l'accent sur l'établissement de règles à la maison en collaboration avec les jeunes sur le partage de renseignements personnels en ligne.
- Il faut communiquer aux parents, aux tuteurs et aux fournisseurs de soins l'importance de la *surveillance relationnelle* par rapport au contrôle, qui est positivement liée à l'instauration de la confiance nécessaire pour que les jeunes se sentent en sécurité et soutenus, se traduisant par une adoption élargie des paramètres, des fonctions et des pratiques en matière de confidentialité et une sensibilisation accrue chez les jeunes à cet égard.
- Il faut collaborer avec les conseils scolaires et les ministères de l'Éducation afin de mieux comprendre et gérer les impacts sur la vie privée d'une dépendance accrue à l'égard de la technologie et des systèmes de gestion de l'apprentissage en ligne dans les salles de classe. Plus précisément, il est nécessaire de procéder à une évaluation qualitative des besoins des élèves et des éducateurs en mettant l'accent sur l'impact de cette dépendance accrue à l'égard de la technologie et des systèmes d'apprentissage en ligne sur la confiance entre eux.
- Il faut continuer de communiquer et de mettre en œuvre les [recommandations issues de la recherche qualitative de HabiloMédias sur la vie privée et le consentement](#), en particulier celles qui appellent les plateformes en ligne et les décideurs politiques à prendre en compte les besoins uniques des jeunes dans l'élaboration de politiques et de pratiques significatives en matière de consentement en ligne.

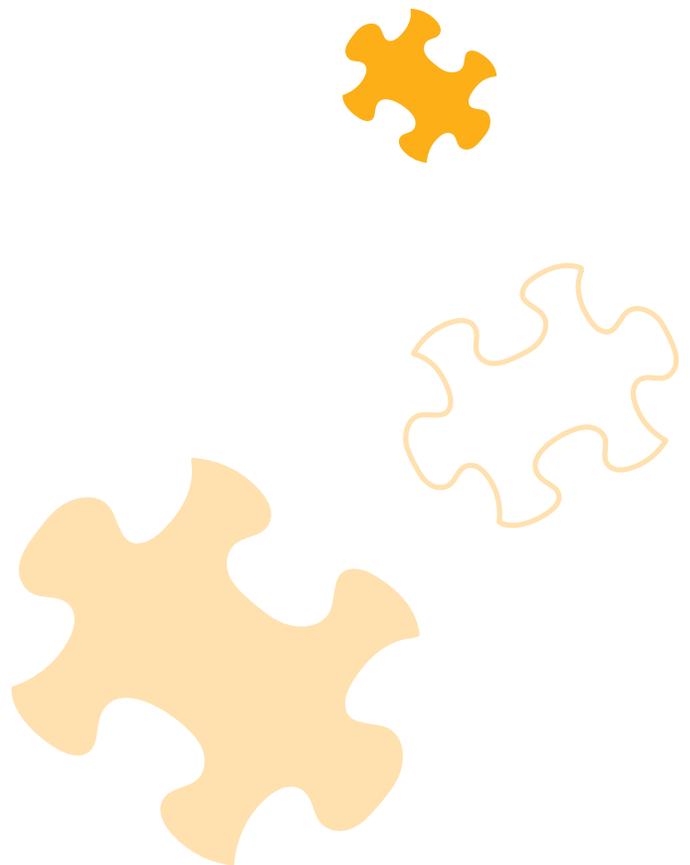
- Les décideurs politiques devraient songer à imposer des conséquences plus lourdes aux plateformes, aux sites Web et aux applications qui ne privilégient pas la protection de la vie privée et des données des enfants et des jeunes. Toute réglementation adoptée devrait préciser que les plateformes sont responsables de communiquer clairement, de manière compréhensible pour les enfants et les jeunes, la manière dont leurs données sont utilisées, en particulier si ces données sont partagées avec des tiers.
- Cette étude et les études précédentes de HabiloMédias suggèrent que les jeunes soutiennent l'adoption par les décideurs politiques et les entreprises technologiques de politiques de « droit à l'effacement » ou de « droit à l'oubli » qui respectent les demandes des jeunes de supprimer complètement le contenu et les données les concernant dans les applications, sur les plateformes et sur les sites Web.
- Les plateformes et les entreprises technologiques doivent en faire davantage pour faciliter la lecture et la compréhension des politiques de protection de la vie privée et des conditions d'utilisation. Elles doivent envisager de concevoir des conditions d'utilisation ou des politiques de protection de la vie privée adaptées aux enfants, en collaboration avec les jeunes.
- Les plateformes et les entreprises technologiques doivent envisager des pratiques de protection de la vie privée dès la conception destinées aux enfants et aux jeunes, y compris l'utilisation de paramètres par défaut de protection de la vie privée qui mettent en œuvre les normes de protection de la vie privée et des données les plus élevées, ainsi qu'un plus grand contrôle par l'utilisateur et des options bonifiées pour les paramètres relatifs au public cible.
- Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre comment (dans quels contextes et à quelles fins) les jeunes Canadiens gèrent leur vie privée et leur identité en ligne, principalement lorsqu'ils utilisent de faux comptes ou des comptes anonymes sur des plateformes spécifiques.
- D'autres recherches qualitatives sont nécessaires pour examiner les préoccupations actuelles des jeunes Canadiens concernant la surveillance exercée par les entreprises, la collecte de renseignements et le partage des données dans les salles de classe.



La méchanceté et la cruauté en ligne

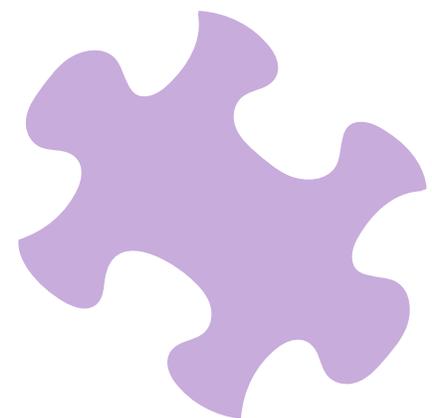
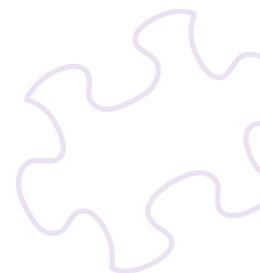
- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs pour aider les jeunes Canadiens à composer avec la méchanceté et la cruauté en ligne. En particulier, il convient d'élaborer des ressources qui reconnaissent et soulignent les intersections complexes des expériences, des engagements et des réactions à la méchanceté et à la cruauté en ligne.
- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs qui abordent les principaux contextes en ligne dans lesquels les jeunes rencontrent de la méchanceté et de la cruauté en ligne : les jeux en ligne, les textos et les messages privés, ainsi que les commentaires et les publications dans les médias sociaux. Les ressources doivent rejeter les approches qui consistent à culpabiliser les victimes en suggérant, par exemple, aux jeunes d'arrêter de fréquenter ces espaces.
- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs qui abordent les principales motivations chez les jeunes d'adopter des comportements méchants ou cruels en ligne, soit pour injurier quelqu'un, plaisanter, ou se venger d'avoir été eux-mêmes victimes de méchanceté en ligne.
- Il faut favoriser l'élaboration et la promotion de ressources pour aider les jeunes à réagir à la méchanceté et à la cruauté en ligne. Ces ressources devraient adopter les approches interpersonnelles ou relationnelles que les jeunes privilégient et encourager ces derniers (en particulier les jeunes LGBTQ+, transgenres, issus de la diversité de genre, racialisés et ayant une incapacité) à se défendre en toute sécurité et à défendre leur sentiment de sécurité et bien-être dans les communautés en ligne.
- Il est nécessaire de communiquer les conclusions sur la méchanceté et la cruauté en ligne auprès des organismes communautaires qui soutiennent les jeunes LGBTQ+, transgenres, issus de la diversité de genre, racialisés et ayant une incapacité.
- Il est nécessaire de communiquer avec les parents ou tuteurs et les fournisseurs de soins sur la valeur de la *surveillance relationnelle* par rapport au contrôle, en soulignant de quelle façon la participation des adultes (p. ex. établissement de règles à la maison en collaboration avec les jeunes) peut réduire la probabilité que les jeunes soient victimes de méchanceté ou de cruauté en ligne ou adoptent ce comportement.

- Il est nécessaire de travailler avec les conseils scolaires et les ministères de l'Éducation pour réviser et adapter les politiques sur l'intimidation afin de tenir compte de la complexité de ce comportement, des expériences qui se recoupent et des différentes formes d'engagement. Il faut rappeler que les élèves estiment que les règles à l'école sont utiles, mais les écoles et les conseils scolaires devraient envisager de redéfinir leurs politiques et leurs pratiques en mettant l'accent sur l'apprentissage socioémotionnel, la gestion des conflits en ligne et la promotion de normes sociales positives (comme faire la promotion des taux relativement faibles de conflits en ligne chez les jeunes).
- Des recherches, en particulier des discussions qualitatives auprès des jeunes, doivent être menées afin de mieux comprendre pourquoi et dans quelles circonstances les jeunes ignorent la méchanceté et la cruauté en ligne ou s'en désintéressent.
- D'autres recherches doivent être menées pour mieux comprendre les expériences des jeunes qui signalent des incidents plus nombreux et plus fréquents de méchanceté et de cruauté en ligne (p. ex. jeunes LGBTQ+, transgenres, issus de la diversité de genre, racialisés et ayant une incapacité).



Le sextage

- Il est nécessaire de recadrer la conversation sur les jeunes et le sextage afin de reconnaître que les taux de comportements associés au sextage sont faibles, que le sextage est plus susceptible de se produire dans le cadre d'une relation amoureuse ou dans le but de développer une intimité avec un partenaire amoureux, et que l'intersection des comportements associés au sextage est complexe.
- Il est nécessaire d'élaborer des ressources sur les relations saines en ligne et de les intégrer dans les programmes d'éducation sexuelle et les ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs et aux fournisseurs de soins.
- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources pour aider les jeunes, les parents, les tuteurs, les fournisseurs de soins et les éducateurs à s'y retrouver dans les conversations sur le sextage. Plus précisément, ces ressources devraient faire une différence entre les sextos consentuels et ceux qui ne le sont pas, éviter de culpabiliser les victimes, lutter contre les stéréotypes de genre et le désengagement moral, et mettre l'accent sur les possibles préjudices lorsque des sextos sont partagés sans le consentement de l'expéditeur initial.
- Les ressources sur le sextage destinées aux jeunes doivent maintenir les liens avec les expériences des jeunes et offrir du soutien sans jugement. En particulier, les ressources doivent éviter les réactions excessives, la culpabilisation des victimes et la criminalisation, qui réduisent la confiance et la probabilité que les jeunes cherchent du soutien auprès d'un adulte. Il est nécessaire de travailler avec les organismes de justice communautaire et ceux au service des jeunes pour envisager des ressources et des réponses non juridiques au sextage non consentuel.
- D'autres recherches doivent être menées pour mieux comprendre les risques connexes et les facteurs de protection des comportements associés au sextage chez les jeunes Canadiens, y compris les groupes démographiques susceptibles d'être inégalement touchés par les risques potentiels.
- Des recherches, en particulier des discussions qualitatives auprès des jeunes, doivent être menées pour mieux comprendre les motivations qui les poussent à adopter des comportements associés au sextage (surtout le partage de sextos). Des recherches sont nécessaires pour déterminer si les mécanismes de désengagement moral (y compris les doubles standards et les stéréotypes) demeurent des facteurs de motivation pour les jeunes ou si de nouveaux facteurs entrent en jeu.



Éducation aux médias numériques et cybercitoyenneté

- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources exhaustives sur l'éducation aux médias numériques destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs dans les écoles, les communautés et les foyers dans l'ensemble du Canada.
- Il est nécessaire de collaborer avec les ministères de l'Éducation pour [intégrer des programmes holistiques d'éducation aux médias numériques](#) pour les élèves de la maternelle à la 12^e année dans l'ensemble du pays, en incluant notamment des ressources et du soutien pour les enseignants ([plans de leçon de HabiloMédias](#), [programme CTRL-F de Civix](#), [leçons de l'Association for Media Literacy](#), [programme de codage d'ACTUA](#), etc.) ainsi qu'un meilleur accès aux appareils, à la technologie et à du soutien technique en classe.
- Il faut poursuivre le développement du [programme de champion de l'enseignement](#) de HabiloMédias.
- Il faut continuer d'augmenter le nombre de collaborateurs qui participent à la [Semaine éducation médias](#) et à la [Journée de la citoyenneté numérique](#).
- Il faut favoriser l'élaboration et la prestation de ressources destinées aux éducateurs sur la création de médias en classe.
- Il faut favoriser l'élaboration et la promotion de ressources d'authentification et de vérification destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs. En particulier, des ressources sont nécessaires pour aborder les pratiques de vérification sur les plateformes de médias sociaux, le fonctionnement des moteurs de recherche, et l'impact des modèles commerciaux des entreprises.
- Il faut favoriser l'élaboration et la promotion de ressources pour les plus jeunes Canadiens pour les aider à déterminer la fiabilité des informations en ligne.
- Il faut favoriser l'élaboration et la promotion de ressources destinées aux jeunes, aux parents, aux tuteurs, aux fournisseurs de soins et aux éducateurs qui donnent aux jeunes Canadiens les moyens de s'engager en tant que citoyens numériques actifs et informés.
- Il est nécessaire de recadrer la conversation sur les jeunes et leurs compétences techniques afin de reconnaître qu'ils ne sont pas des experts, même s'ils semblent « apprendre » la technologie avec facilité. Il faut communiquer avec les parents, les tuteurs, les fournisseurs de soins et les éducateurs que les jeunes considèrent comme des sources fiables de conseils et de soutien.

- Il faut favoriser la communication et la promotion de pratiques exemplaires en matière d'authentification et de vérification d'informations en ligne, et il est surtout nécessaire de délaisser les stratégies de lecture attentive dépassées en faveur de stratégies de lecture latérale plus efficaces.
- Il faut continuer de demander aux décideurs politiques et aux représentants du gouvernement qu'une stratégie nationale d'éducation aux médias numériques pour le Canada, un [cadre](#) et des indicateurs mesurables soient élaborés.
- Il est essentiel d'accroître le financement et les ressources gouvernementales à long terme et durables pour favoriser l'éducation aux médias numériques dans les écoles et les communautés.
- Il faut améliorer la coordination et la collaboration entre les divers organismes d'éducation aux médias numériques de partout au Canada, ce qui permettra l'élaboration et la prestation efficaces de formation et de programmes.
- Il faut discuter avec les décideurs politiques et les plateformes des responsabilités des entreprises technologiques dans la création d'espaces en ligne plus sûrs et plus sains dans le but d'encourager une citoyenneté numérique éthique et responsable.
- Il est nécessaire de mener des recherches sur les impacts potentiels des outils de recherche assistés par l'intelligence artificielle, comme ChatGPT, ainsi que sur les compétences et les pratiques des jeunes en matière d'authentification et de vérification. Il faut également déterminer si les jeunes sont susceptibles de nouer des relations parasociales avec les robots conversationnels à l'origine de ces outils de recherche et si ces relations parasociales ont une incidence sur leurs pratiques en matière d'authentification et de vérification.
- D'autres recherches doivent être menées pour en apprendre davantage sur les espaces où les jeunes rencontrent de la désinformation et des fausses informations en ligne, et de quelle façon ils les détectent et les gèrent.
- Des recherches doivent être menées, en particulier des discussions qualitatives auprès des jeunes, afin de mieux comprendre comment les jeunes conçoivent la citoyenneté numérique et la participation positive en ligne et de quelle façon ils s'engagent dans des actions de soutien et de militantisme en ligne.

